

Azay-sur-Cher

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.2. PLAN DES
SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE

Partie Nord

0100

M

1 : 5 000ème

Approbation du PLU
Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal du 29 mai 2017

Département de l'Indre et Loire

atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

Siege : 66, avenue Marcel Dassault
41000 Azay-sur-Cher
Téléphone : 02 47 71 70 70
Fax : 02 47 71 07 26
Courriel : atu@atu7170.fr
www.atu7170.fr

Protection des monuments historiques

AC1 : Monument historique

AC1 : Périmètre de protection des monuments historiques

Protection des eaux potables et minérales

AS1 : Captage AEP

AS1 : Périmètre de protection immédiat

AS1 : Périmètre de protection rapproché

Halage et marchepied

EL3 : Crête de berge (tracé indicatif)

EL3 : Zone de marchepied de 3,25 mètres

Plan de prévention du risque inondation (PPRI)

PM1 : Surface submersibles du PPRI du Val de Cher

PM1 : Enveloppe réglementaire du zonage

Protection des centres de réception et d'émission radioélectriques contre les obstacles

PT2 : Faisceau Hertzien

PT2 : Zone spéciale de dégagement

Servitude relative aux réseaux de communication téléphoniques

PT3 : Câble PPT en terrain privé

Canalisations de transport et de distribution d'électricité

I4 : Ligne électrique

Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement

T7 : Zone de dégagement de 24km de l'aérodrome de Tours-Saint-Symphorien (Cette servitude impact l'ensemble du territoire communal)

Servitude relative aux hydrocarbures liquides

I1bis : Pipeline Orléans / Tours

Zone tampon de 350 mètres autour des canalisations de transport de matières dangereuses

Sources : SDAP - CD32, Cadastre © Droits de l'Etat réservés * 2016, 2017, 2017.